

L'école municipale de dessin

La Ville de Béthune compte, parmi les services rendus aux Béthunois, une école municipale de dessin. Située dans les locaux de l'école élémentaire Sévigné, elle enseigne les bases des arts plastiques aux enfants.



L'école de dessin : présentation

Pour les enfants qui aiment dessiner, la Ville de Béthune a mis en place une école municipale de dessin située à l'école Sévigné (71 place Sévigné)

Les cours municipaux de dessin sont ouverts à tous les élèves, à partir de la grande section de maternelle jusqu'à la 3^e, chaque mercredi de 14h à 16h (hors vacances scolaires).

Les cours de dessin permettent aux enfants de mettre en exergue leur créativité en utilisant différentes techniques, supports, instruments et matières.

L'école de dessin, c'est aussi l'occasion, en fin d'année scolaire, pour les enfants de faire des visites dans différents établissements culturels afin de découvrir des œuvres d'artistes et d'avoir ainsi une vision complémentaire des techniques et expressions culturelles.

Ecole de dessin : le thème de la saison 2020-2021



SOURD OU MALENT



1 CLIC

Chaque année, l'école de dessin détermine un thème sur lequel les jeunes apprentis travaillent. Ce thème est en quelque sorte le fil rouge de leurs apprentissages.

Pour l'année 2023-2024, **le thème retenu est celui de "la nature et ses merveilles"**.

Les tarifs de l'école municipale de dessin

Les tarifs des activités proposées pour l'année 2023/2024 sont fixés comme suit, selon la délibération 14-03 du conseil municipal du 7 avril 2023 :

- > Pour les élèves de Béthune
 - 20€ l'année : adhérent au Pass'Jeunes
 - 35€ l'année : non-adhérent au Pass'Jeunes
- > Pour les élèves des communes extérieures et à raison d'un cours par semaine
 - 70 € l'année

Règlement intérieur

Chaque année entamée sera due, dans son intégralité. Aucun remboursement n'est accordé en cas d'arrêt de l'activité durant l'année.

Le délai d'inscription est fixé au **mercredi 18 octobre 2023**.

Aucune inscription ne sera acceptée en cours d'année.

Les réductions

- > Pass'Jeunes : - 15€ sur le tarif béthunois
- > - 20% pour l'inscription d'un deuxième membre d'un même foyer
- > -30% pour l'inscription d'un troisième membre et plus d'un même foyer

La réduction s'applique sur le tarif le moins élevé.

Inscrire mon enfant

Les inscriptions pour l'année scolaire 2023/2024 se feront exclusivement à l'espace Famille de l'Hôtel de ville et au Centre administratif à compter du lundi 4 septembre 2023.

- > Reprise des cours le mercredi 20 septembre 2023, de 14h à l'école Sévigné
- > Une seule séance d'essai est possible
- > **Réunion d'informations le mercredi 13 septembre 2023 de 15h à 16h à l'école Sévigné.**

